

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 7 mai 2018 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 16 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Marilyn Brunet, Messieurs Serge Lafontaine, Michel Dénommmé, Claude Desjardins et Ward O'Connor.

Autres présences; Denis St-Jacques, Michel Émond, Marc Émond, Pierrette Lapratte et Thomas Meunier.

Madame Liliane Crytes, exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-05-98; LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants à;

6.14; Demande au Ministère des Transports pour voie de virage

Adoptée à l'unanimité

2018-05-99; ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE 3 AVRIL 2018

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 3 avril 2018 avec une modification à la résolution # 2018-04-93 corrigé le salaire 14.004 de l'heure pour 14.00 \$.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-100; ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 24-03 au 27 avril 2018 pour un montant de 38,462.94 \$

Comptes payés durant le mois pour un montant de 29,263.52 \$
Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 45,156.44 \$

Paiements et frais pris à même le compte bancaire durant le mois d'avril pour un montant de 5,538.99\$.

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2018-05-101; RENOUELEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE JURIDIQUES

CONSIDÉRANT QUE notre firme d'avocats Deveau Avocats nous propose de renouveler notre contrat selon les termes et conditions suivantes;

- **Durée de contrat;** Deux ans, soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019;
- **Honoraires forfaitaires;** pour un service de consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité, au montant de 700.00 \$ par année plus taxes et déboursés le cas échéant;
- **Personnes autorisées à consulter;** le maire, la directrice générale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- **Pour tous les mandats demandés;** taux horaire de 190 \$ de l'heure, taxes et débours en sus;
- **Honoraires pour les dossiers de perception de taxes;** 10 % du montant recouvré, ou un minimum de 200 \$ soit le montant le plus élevé des deux, taxes et débours en sus, ce montant n'incluant toutefois pas les procédures d'exécution.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de renouveler notre contrat avec la firme Deveau Avocats selon la proposition ci-haut mentionnée.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-102; ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CRSBPO

Proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'autoriser la bibliothécaire Angèle Lacaille et sa bénévoles Christine Ménard a assisté à l'assemblée annuelle du CRSBPO qui aura lieu au centre récréatif d'Otter Lake le 2 juin 2017.

Il est entendu d'envoyer les frais d'inscriptions de 27.00 \$ chacune plus taxes. Il est également entendu que les frais de déplacement leur seront remboursés. Ces frais seront remboursés conjointement avec la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-103; COLLOQUE CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET
FAMILLE**

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'autoriser la conseillère madame Chritianne Cloutier à assister au colloque du Carrefour action municipale et famille qui aura lieu les 14 et juin 2018 à Montréal.

Le coût de l'inscription est de 385.00 \$ plus taxes pour les membres.
Et de devenir membre au montant de 87.38 \$ taxes incluses

Il est entendu que les frais reliés à ce colloque lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-104; ADHÉSION AU CAMF

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de devenir membre de Carrefour Action Municipale et famille pour l'année 2018 au montant de 76.00\$ plus taxes;

Adoptée à l'unanimité

2018-05-105; ENGAGEMENT DE POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE le chef pompier Monsieur Serge Boisvert nous recommande d'engager trois nouveaux pompiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'engager messieurs Luc Guérette, Rodrigue Gauthier et Michael Champagne.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-106; APPUI À L'ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DU
LAC BLUE SEA**

Proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu que la municipalité de Montcerf-Lytton appuie l'Association du bassin versant de Blue Sea dans sa demande au gouvernement du Québec, soit la résolution #74-04 afin de permettre l'utilisation des sacs de sable plutôt que d'encrages temporaires lors de l'installation de toiles de jute.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-107; PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU

CONSIDÉRANT QUE le programme produit économiseurs d'eau et d'énergie homologuée WaterSense d'Hydro-Québec est de retour;

CONSIDÉRANT QUE différentes troussees sont offertes à des prix variables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et est résolu de faire l'achat de troussees pour un montant de 200 \$ et de les offrir aux contribuables de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-108; RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR LE SEL À
DÉGLACER**

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées pour 100 tonnes de sel à déglacer;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été déposées;

Mines Seleine d'Anjou	119.87 \$ la tonne métrique taxes comprises
Transport Rock et Pauline Patry	123.44 \$ la tonne métrique taxes comprises
Sel Warwick	124.17 \$ la tonne métrique taxes comprises

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est Mines Seleine et celle-ci est conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et résolu d'accorder le contrat à Mines Seleine au montant de 119.87 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-109; RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR LE BALAYAGE
DES CHEMINS**

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées pour le balayage des chemins dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été déposées;

Les entreprises J. Lafleur de Mont-Laurier
9080-4246 Québec Inc (L.Morin et fils) de Maniwaki
Marilyne Émond de Déléage

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est Marilyne Émond au montant de 95 \$ de l'heure ou 150 \$ de l'heure pour deux tracteurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu d'accorder le contrat à Marilyne Émond.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-110; RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR LE FAUCHAGE
LE LONG DES CHEMINS**

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées pour le fauchage le long des chemins dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE seulement un soumissionnaire a été déposé une soumission soit;

Monsieur Luc Lajeunesse de Notre-Dame-du-Laus au montant de 90.00 \$ de l'heure ou 34.00\$ du kilomètre;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'accorder le contrat à l'heure à Monsieur Luc Lajeunesse de Notre-Dame-du-Laus.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-111; ENGAGEMENT DE L'EMPLOYÉ À L'ÉCOCENTRE

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des candidatures pour le poste de préposée à l'écocentre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'engager madame Lise Morin de la municipalité pour le poste de préposé à l'écocentre au taux horaire de 14.00 \$ en tant que préposé à l'écocentre.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-112; ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE
L'AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2017/SERVICE DE
REGROUPEMENT INCENDIE**

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'accepter le dépôt du rapport financier 2017 déposé par la firme Piché, Lacroix CPA Inc. pour le regroupement du service d'incendie, soit des revenus de formation et de quotes-parts au montant 147,007 \$ et des déboursés de 160,822 \$ le tout pour un excédent des déboursés sur les recettes de 13,815 \$ plus une réserve de 34,573 \$ pour un excédent net de l'exercice de 20,758 \$.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-113; VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES
SERVICES TÉLÉPHONIQUES**

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise de la taxe imposée sur les services téléphoniques aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE la Municipalité désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible ;

Il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet
et résolu unanimement

Que la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, à la Centrale CAUCA dont le siège social est situé au 135, 19^e rue, Ville Saint-Georges, G5Y 4S6) pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-114; DEMANDE DE SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE

CONSIDÉRANT QUE les chemins de la municipalité ont un besoin urgent de réparation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil n'a pas les sommes d'argent nécessaires pour ces réparations très urgentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de faire une demande de subvention de 50,000 \$ dans le cadre de son budget discrétionnaire pour l'amélioration des chemins de Montcerf.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-115; CONCERNANT L'ACCEPTATION D'UNE ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR

CONSIDÉRANT que la municipalité a intenté une poursuite 9148-6985 Québec inc., pour le paiement des droits exigibles sur les substances assujetties provenant du site d'exploitation sis à cet endroit, pour les années 2012 et 2015 au dossier portant le numéro 565-22-000032-165 à la Cour du Québec;

CONSIDÉRANT que l'audition de ce dossier devant la Cour du Québec devait avoir lieu le 18 avril 2018;

CONSIDÉRANT les frais juridiques importants liés à l'audition de cette affaire;

CONSIDÉRANT les termes d'un règlement hors Cour présenté à la Municipalité par la défenderesse;

CONSIDÉRANT ce conseil juge raisonnable et à l'avantage de la Municipalité les termes généraux de cette offre de règlement hors cour;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et résolu de :

Mandater les procureurs de la municipalité d'accepter les termes généraux de l'offre de règlement hors cour en vertu de laquelle il sera versé à la Municipalité la somme de 2000 \$, en capital, frais et intérêts, pour payer les droits sur les substances assujetties de la compagnie 9148-6985 Québec inc., pour les années 2012 et 2015, selon les termes et modalités convenues dans une entente de règlement hors cour et transaction à être signée entre les parties;

Autorisez la directrice générale et le Maire, à signer une entente de règlement hors cour et transaction à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-116; DÉCISION DE LA CNESST

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de contester au tribunal administratif du travail la décision de la CNESST en date du 28 mars 2018, concernant le dossier R-503720260-002.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-117; MANDAT POUR ACTE NOTARIÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé deux dossiers en vente pour taxes en octobre 2016;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a eu aucun acquéreur pour le dossier 3955-78-4599 (succession André Poulin)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devient propriétaire officiel après le délai prescrit;

CONSIDÉRANT QUE pour régulariser la situation, il faut mandater un notaire pour effectuer le transfert de l'immeuble à la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu de mandater Me Joanne Lachapelle à préparer le contrat nécessaire pour ledit immeuble et d'autoriser le maire et la directrice générale a signé tous les documents nécessaires à ladite transaction.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-118; APPEL D'OFFRES
POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT (E)

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu et il est résolu de faire un appel d'offres pour le poste de directeur (trice) adjoint (e) pour 32 heures semaine.

Il est entendu que l'appel paraîtra à la radio CHGA FM, le site Web et Facebook de la municipalité, par circulaire ainsi que sur le site d'Emploi-Québec.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-119; OFFRE D'EMPLOI
POSTE DE CONTREMAITRE EN DÉNEIGEMENT

Proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de demander des offres d'emploi par circulaire, via le site web, Emploi Québec et Facebook pour combler le poste de contremaître en déneigement.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-120; OFFRE D'EMPLOI/CHAUFFEUR

Il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu de faire un appel d'offres pour le poste de chauffeur de camion de déneigement.

Il est entendu que l'appel paraîtra sur le site Web et Facebook de la municipalité ainsi que sur le site d'Emploi-Québec et par circulaire dans la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-121; OFFRE D'EMPLOI; ANIMATEUR (TRICE)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu une subvention de 15,000 \$ du Ministère de la Famille pour un camp de jour à l'été 2018;

CONSIDÉRANT QUE la durée du camp de jour sera du 26 juin au 21 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE deux animateurs (trices) sont nécessaires pour le déroulement du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de faire une demande d'offre d'emploi pour deux personnes.

Il est entendu que l'appel paraîtra sur le site Web et Facebook de la municipalité ainsi que sur le site d'Emploi-Québec et par circulaire dans la municipalité

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-122; RÉSULTAT DES INVITATIONS
POUR TAMISAGE DE SABLE**

Droit de veto du maire

ALLOCATION POUR PRÉPOSÉ À L'AQUEDUC

Proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'augmenter l'allocation du préposé à l'aqueduc de 5.00 \$ ce qui revient à 30.00 \$ plus 6.25 \$ de frais de déplacement.

Cette allocation est versée lorsque celui-ci se rend à la station de pompage en dehors des heures de travail.

2018-05-124; DEMANDE D'APPUI AU MAMOT

CONSIDÉRANT QUE le dossier d'infractions du Camping « Pavillon des Pins Gris » perdure depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ainsi que trois ministères sont concernés dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE les intervenants désirent l'aide du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de demander au MAMOT leur appui dans ce dossier afin que celui se conforme le plus rapidement possible.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-125; DEMANDE AU MTQ

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de voie réservée lorsque les automobilistes arrivent de Grand-Remous sur la route 105 et veulent se diriger vers le chemin de Bois-Franc-Montcerf;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'identifier une voie spécifique dans ce secteur afin d'améliorer la sécurité des usagers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine de demander au Ministère des Transports de voir à identifier une voie de virage à cet endroit.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-126; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.05 heures, le conseiller Michel Dénommé propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes,
Directrice générale,